



Initiative Européenne pour un Habitat Responsable

# CODE DE CONDUITE RSE

## HABITAT RESPONSABLE

En tant qu'organisme de logement responsable, nous intégrons les principes de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans notre stratégie et nous les traduisons en pratiques concrètes – suivies et évaluées régulièrement, en coopération avec nos partenaires.

Cette démarche vise à nous aider à mieux remplir notre mission: fournir des logements et des services de qualité et abordables, en répondant à une diversité de besoins et en contribuant au bien-être, à la qualité de vie et à l'implication des résidents, ainsi qu'au développement durable des territoires.

La RSE couvre différentes dimensions: la durabilité économique, sociale et environnementale, la bonne gouvernance et des relations équilibrées avec les parties prenantes, et les ressources humaines. Dans le domaine du logement, ces dimensions se déclinent au travers des aspects suivants :



### Économie responsable et durable

- Investir durablement, en assurant un rapport coût-efficacité équilibré et un juste équilibre entre le niveau de services, les coûts associés et les capacités financières des locataires/résidents présents et futurs, et en minimisant ainsi les coûts de logement.
- S'efforcer, en coopération avec les locataires/résidents, à ce que les mesures d'économie d'énergie améliorent l'accessibilité financière globale du logement, coûts d'énergie inclus, et le confort des habitations.
- Investir durablement dans le logement abordable, contribuant à stabiliser les marchés de l'habitat et à atténuer ainsi les effets négatifs de la spéculation immobilière.
- Encourager des pratiques d'achats responsables, et soutenir la croissance économique et les emplois locaux, par des partenariats, la recherche et l'innovation.



### Équilibre social des territoires

- Assurer une offre de logements décents et abordables, et son maintien dans le temps.
- Gérer le parc de telle sorte qu'il soit bien entretenu, que les réparations et améliorations soient effectuées lorsque nécessaires, en impliquant les locataires/résidents dans ces décisions.
- Assurer une sécurité d'occupation fondée sur des contrats de bail sûrs et justes, en coopérant avec ses partenaires pour aider les habitants à bénéficier de l'accompagnement dont ils ont besoin pour leur maintien dans le logement.
- S'assurer que nous répondons à la diversité des besoins des ménages, dont ceux des plus vulnérables, et que nous traitons avec équité chaque locataire ou demandeur, et prévenons toutes formes de discrimination.
- Coopérer avec les autorités locales et les autres parties prenantes pour garantir un accès équitable au logement et aux services associés, et permettre une attribution des logements qui contribue à la mixité sociale.
- Coopérer avec les autorités locales et les autres parties prenantes au niveau local pour promouvoir la cohésion sociale dans nos quartiers et lutter contre la ségrégation sociale et spatiale.



### Durabilité environnementale

- Réduire l'empreinte environnementale de notre parc, tant dans la construction que par la rénovation, en visant les plus hauts standards possibles, dans la limite de nos moyens financiers et de ceux de nos locataires/résidents.
- Coopérer avec les locataires/résidents et leurs organisations représentatives pour réduire la consommation d'énergie dans nos immeubles et réduire la précarité énergétique, pour prévenir les pollutions et promouvoir une utilisation durable des ressources naturelles.
- Inclure des infrastructures vertes et des espaces verts dans nos résidences et établir des partenariats avec d'autres organisations pour créer des quartiers écologiquement durables.



### Bonne gouvernance et relations équilibrées avec les parties prenantes

- Assurer une bonne communication et la transparence sur comment et pourquoi les décisions sont prises, ainsi que sur nos dépenses et les services fournis.
- Coopérer avec les autorités locales afin que les demandeurs de logement soient conscients et informés des disponibilités de logement, et pour assurer la transparence du processus d'attributions.
- Soutenir une implication renforcée des parties prenantes et de véritables partenariats, reposant sur des engagements mutuels et des rôles et responsabilités clairement définis.
- Renforcer la participation institutionnelle et organisée des locataires/résidents, et faciliter ce processus en leur fournissant les connaissances et informations nécessaires.
- Rendre compte aux différentes parties prenantes et fournir des opportunités de retour d'expérience et d'évaluation conjointe des activités menées, ainsi que de leur impact.



### Gestion responsable des ressources humaines

- Assurer la diversité au travail, ainsi que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Offrir des opportunités équitables et des conditions d'emploi adéquates pour tous, sans discrimination.
- Soutenir l'employabilité et le développement professionnel par des opportunités de tutorat, de formation et d'apprentissage.
- Assurer un environnement de travail sûr et le bien-être au travail, entre autres par un juste équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Organisme .....

Fait à ..... le .....

Signature: M.....

Ce Code de Conduite a été co-produit par Housing Europe, l'Association Internationale des Locataires, DELPHIS et le Forum Européen des parties prenantes de l'Habitat Responsable.

Il reflète notre engagement pour la RSE et notre contribution à un Habitat Responsable en Europe, en ligne avec la Déclaration Européenne pour un Habitat Responsable de 2014.



Projet co-financé par l'Union Européenne. Le contenu de ce document relève de la responsabilité exclusive de ses auteurs; la Commission européenne décline toute responsabilité quant à l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.

